



© Luca D'Agostino sur Unsplash



LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Un confinement social pour les travailleuses du sexe

Acceptess-T • Act Up-Paris • Association des allié(e)s des TDS • BORD!EL • Cabiria • PASTT • PDA • STRASS
Grisélidis • Chardon Ardent • Collectif des Femmes de Strasbourg Saint-Denis • Fédération Parapluie Rouge
AIDES - Région Ile de France • Saccage 2024 • Les Roses d'Acier • Les Pétroleuses • Paloma
Médecins du Monde - Délégation Ile de France



SOMMAIRE

- 05** **INTRODUCTION**
- 07** **LEXIQUE**
- 09** **MYTHES ET REALITES SUR
LES JOP ET LE
TRAVAIL DU SEXE**
- 21** **SUR LE TERRAIN**
- 29** **PERSPECTIVES**



INTRODUCTION

Le 20 avril 2023, madame Laurence Rossignol vice-présidente du Sénat interpellait Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, sur la question de l'augmentation de la prostitution que pourraient générer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

"Alors que plus de 600 000 visiteurs sont attendus, nous pouvons d'ores et déjà établir un lien entre ce flux inédit de visiteurs et l'accroissement inévitable des clients des réseaux de prostitution. De tels phénomènes sont bien connus : en 2014, lors de la coupe du monde de football au Brésil, l'arrivée de 600 000 visiteurs avait provoqué une hausse de 30% de la clientèle de la prostitution. En Allemagne, lors de la coupe du monde de football en 2006, on a vu l'apparition de 40 000 prostituées supplémentaires, placées par les réseaux de proxénétisme. La corrélation entre les grands événements sportifs et l'augmentation de la prostitution est évidente. Or, le Gouvernement est responsable de la protection des personnes victimes de prostitution et doit lutter contre les réseaux de proxénétisme. Il lui revient d'appliquer la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, et de rappeler qu'en France, l'achat de services sexuels est une infraction pénale qui expose à des contraventions et des sanctions.

Ne pas prendre en compte cette potentielle augmentation de la clientèle de la prostitution en organisant un tel événement sportif, c'est ouvrir la porte à la propagation du proxénétisme et nier la traite de centaines d'êtres humains aux portes de Paris. C'est permettre la marchandisation du corps de la femme en toute impunité et l'exploitation de personnes vulnérables. Il est nécessaire de prévenir cet accroissement du proxénétisme et de protéger les victimes du système prostitutionnel. Alors que la loi du 13 avril 2016 manque cruellement de moyens d'application, il serait temps de prendre la mesure des drames qui se produiraient alors s'il n'engageait pas une réelle lutte contre ces réseaux dès à présent.

Ainsi, elle aimerait connaître les mesures que le ministère de l'intérieur entend prendre dans le cadre de l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques, afin d'endiguer l'accroissement d'achats de services sexuels et de protéger les personnes victimes du système prostitutionnel."

Cette question posée par la sénatrice résume à elle seule tous les clichés que l'on retrouve sur la condition des travailleuses du sexe pendant les grands événements sportifs. À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, on aimerait analyser la véracité de ces discours.



Dans cette brochure, pour des raisons pratique et de clarification, nous faisons la distinction entre :

Le travail du sexe (TDS)

Le travail du sexe (TDS) est une expression démocratisée par la travailleuse du sexe et militante Carol Leigh qui désigne l'ensemble des métiers où il y a une prestation sexuelle en échange d'une compensation financière. C'est un terme parapluie utilisé à l'échelle internationale qui englobe tous les métiers du sexe : performance pornographique, camming, stip-tease, escorting, (...). Les travailleuses du sexe sont des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, exercent le travail sexuel.

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe

Concerne les personnes contraintes au travail du sexe, victimes de traite ou d'exploitation à des fins de prostitution.

La traite des êtres humains à des fins de commerce du sexe désigne le processus par lequel des personnes sont placées et maintenues en situation d'exploitation à des fins de prostitution forcée.

La traite des êtres humains (TEH)

Concerne plus généralement les personnes placées en situation d'exploitation à des fins économiques.

La traite des êtres humains (TEH) est un terme juridique défini par la Convention du conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains. Elle désigne le processus par lequel des personnes sont placées ou maintenues en situation d'exploitation à des fins économiques. C'est-à-dire "*le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes*".



PARTIE 1

Mythes et réalités sur les JOP et le travail sexuel

Rapport

*Les Jeux Olympiques et
Paralympiques : un confinement
social pour les travailleuses du sexe*

Les grands événements sportifs, comme les JOP, augmentent-ils la prostitution et/ou la traite d'êtres humains à des fins de commerce du sexe ?

Il n'y a pas d'augmentation de la prostitution ni de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe pendant les grands événements sportifs. Plusieurs études¹ démontrent que lors de la tenue de grands événements sportifs comme les JOP ou les Coupes du Monde, il existe un écart important entre l'augmentation annoncée de la prostitution et de la traite des êtres humains (TEH) à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe et la réalité des faits.

C'est aux JOP d'Athènes en 2004 qu'on commence à entendre un tel discours sur la hausse de la prostitution et de la TEH. Ce discours n'est pas venu des organisations internationales de lutte contre la TEH ou des associations communautaires de travailleuses du sexe, mais plutôt des gouvernements d'Europe du Nord qui ont voulu critiquer la politique du gouvernement grec en matière de réglementation de la prostitution.²

Alors que de nombreuses personnes répétaient l'argument selon lequel les JOP signifieraient une hausse de 95% du trafic sexuel à Athènes, les ONG sur place n'ont finalement enregistré aucun cas de trafic à des fins d'exploitation sexuelle lié aux JOP de 2004. Un militant local des travailleuses du sexe a fait remarquer que

le nombre de clients n'avait pas augmenté pendant les JOP, contrairement à ses attentes : *"Non, nous n'avons pas vu la moindre augmentation de la demande"*.²

Pour les JOP de Londres en 2012, un rapport³ note que *"malgré tout le tapage médiatique autour de la traite et de la prostitution à l'approche des Jeux Olympiques, aucun service interviewé n'a vu plus de personnes vendre des services sexuels ou plus de victimes potentielles de la traite"*.



Il existe un écart important entre l'augmentation annoncée et la réalité des faits

Pour les JOP de Rio 2016, un autre rapport⁴ précise que *"bon nombre des préoccupations exprimées par les médias avant et pendant les Jeux Olympiques, comme la possibilité d'une augmentation de la traite des personnes à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe, ne se sont pas concrétisées"*.⁶

Le nombres de cas et d'études sur le travail du sexe et sur la traite à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe lors de la tenue de grands événements permet aujourd'hui de déclarer qu'il n'existe en réalité aucune preuve d'une augmentation de celles-ci en lien avec les grands événements sportifs.

Le tapage médiatique fait autour de la *"hausse de la prostitution"* pendant les grands événements sportifs est le plus souvent basé sur de la désinformation, des données fallacieuses et une tendance au sensationnalisme.

1 *What's the Cost of a Rumour? A guide to sorting out the myths and the facts about sporting events and trafficking*, 2011, GAATW Publications. Étude sur laquelle est basée en grande partie cette brochure.

2 *What's the cost of a rumour?*

3 Le rapport « *Police and policy on prostitution during London 2012 Olympics: "Harm Was Done"* »

4 Le rapport « *Prostitution Policy Watch de Rio de Janeiro* »

5 Nous ajoutons cet exemple : https://www.huffingtonpost.co.uk/entry/rio-olympics-2016-child-sex-trafficking_uk_57a9a7efe4b089961b85468b

6 <https://rioonwatch.org/?p=53489>

Si cette augmentation n'a pas eu lieu dans le passé, plusieurs raisons montrent qu'elle est aussi peu probable dans le futur :

- D'une part, "ce sont des événements familiaux, et l'idée que des milliers de gars alimentés à la testostérone se tournent vers le sexe ne reflète pas la réalité."⁹
- D'autre part, les chiffres évoqués de l'augmentation de la TEH à des fins de commerce sexuel tournent généralement autour de 40 000 à 100 000 personnes, ce qui paraît totalement invraisemblable lorsqu'ils sont mis en perspective du nombre de visiteurs attendus, qui est autour de 600 000 selon les cas.
- Le nombre de victimes de la traite dépend beaucoup plus de la hausse de la pauvreté, des options économiques limitées et d'un mauvais accueil des personnes migrantes que des fluctuations temporaires du nombre de clients potentiels découlant des grands événements sportifs, selon Christina Arnold de *Project Hope International*.¹⁰
- L'idée que les trafiquants et/ou les TDS sont magnétiquement attirés par les grands événements sportifs ne tient pas compte de l'analyse coûts-avantages d'un événement à court terme,¹¹ surtout compte tenu du fait que les travailleuses du sexe sont souvent déplacées et/ou réprimées par des politiques de nettoyage social impliquées par les grands événements sportifs.



Les événements sportifs à court terme ne sont pas seulement insuffisamment rentables : des TDS ont signalé une baisse du nombre de clients lors de grands événements sportifs. Selon les travailleuses du sexe qui exercent en rue à qui nous avons parlé, les clients sont restés à l'écart en raison des préoccupations concernant la fermeture des rues, la présence générale de la sécurité et les foules massives qui se rassemblaient quotidiennement dans la ville.

Esther Shannon, FIRST, un groupe de travailleurs du sexe et membre de la GAATW⁸

⁸ *What's the cost of a rumour ?*

⁹ Catherine Stephens, *Internationale Syndicat des travailleurs du sexe (IUSW)*, citée dans *What's the cost of the rumour ?*

¹⁰ *What's the cost of a rumour ?*

¹¹ Selon Nivedita Prasad et Babette Rohner, Ban Ying, de l'organisation anti-traite d'Allemagne et membre de la GAATW

Si le travail du sexe et la TEH à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe n'augmentent pas pendant les grands événements sportifs, la traite des êtres humains à des fins de travail forcé, elle, augmente bel et bien.

Concentrer le discours sur la TEH à des fins de commerce sexuel, c'est aussi invisibiliser d'autres types de traites d'êtres humains. Les grands événements sportifs sont une occasion en or pour accélérer l'exploitation et le trafic de travailleur·ses étranger·es, principalement dans le domaine du BTP.¹² Les Jeux Olympiques et Paralympiques, comme les Coupes du Monde, impliquent le lancement soudain de projets de constructions énormes et nombreux en un temps très réduit. Pour les JOP de Sotchi 2018, les immenses chantiers ont nécessité le travail de dizaines de milliers de travailleurs, dont 16 000 travailleurs migrants venant principalement d'Arménie, du Kirghizistan, de Serbie, du Tadjikistan, d'Ouzbékistan et d'Ukraine. Des travailleurs dont la condition de migrants est le plus souvent utilisée pour les exploiter, au point où l'on peut parler dans certains cas "*d'esclavage moderne*".¹³

Plus récemment, les conditions de travail inhumaines sur les chantiers de la Coupe du Monde au Qatar en 2022 ont causé la mort de milliers de travailleurs migrants.¹⁴

Même si les proportions d'accidents mortels ne sont pas comparables pour Paris 2024, des travailleurs sans papiers sur les chantiers des JOP ont assigné en justice leurs employeurs pour travail dissimulé et exploitation.¹⁵ Un mouvement de grève a aussi été initié par différents collectifs de sans-papiers en octobre 2023.¹⁶

12 https://www.huffpost.com/entry/its-not-just-about-sexhuman-trafficking-and-sporting_b_58a25412e4b0e172783a9fd7

13 <https://www.hrw.org/report/2013/02/06/race-bottom/exploitation-migrant-workers-ahead-russias-2014-winter-olympic-games>

14 <https://www.amnesty.fr/actualites/deces-de-milliers-de-travailleurs-migrants-au-qatar>

15 https://www.franceinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024/info-franceinfo-chantiers-paris-2024-dix-travailleurs-sans-papiers-assignent-des-geants-du-btp-devant-les-prud-hommes_5899415.html

16 <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/171023/occupation-chantier-des-jo-en-soutien-des-grevistes-sans-papiers>

Lutter contre le proxénétisme protège-t-il les travailleuses du sexe à l'occasion des JOP ?

Pour répondre à cette question il convient de définir clairement ce qu'on entend par proxénétisme. Si l'imaginaire collectif renvoie à un homme violent qui forcerait une personne à se prostituer, la loi englobe tout autre chose.

Selon l'article 225-5 du Code Pénal, "l^e proxénétisme est le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit : d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui"¹⁷. Si on se tient à cette définition légale, cela condamne notamment l'entraide entre travailleuses du sexe. Les travailleuses du sexe deviennent ainsi, au sens légal, proxénètes les unes des autres dès lors qu'elles ne travaillent pas de manière isolée pour leur propre sécurité. Mener une opération coup de poing pour lutter contre les réseaux de proxénétisme peut ainsi conduire à l'emprisonnement de travailleuses du sexe sans qu'elles ne contraignent ou n'exploitent pour autant leurs collègues, par exemple lorsque celles-ci travaillent à deux dans un même appartement.

Dans le Plan national de lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains 2024-2027, il est prévu la mise en place d'un dispositif spécifique en perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

"Action #3 - Mettre en place un dispositif spécifique en perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 – Conventionner entre la Miprof et Airbnb pour expérimenter un dispositif d'accompagnement des actions de prévention et sensibilisation en matière

d'exploitation et de traite des êtres humains, à destination de la communauté d'hébergeurs et de voyageurs, et de traitement des alertes"¹⁸.

Si l'action demeure imprécise sur le Plan, la secrétaire générale de la MIPROF Roxana Maracineanu entre plus en détail dans une interview à l'AFP¹⁹. Elle illustre parfaitement la confusion entre la lutte contre la traite et la lutte contre la prostitution dans les discours politiques :

"Des mesures de sensibilisation et un système d'alerte vont être mis en place contre les risques de prostitution ou de travail forcé, notamment avec la plateforme Airbnb. (...) Pendant les Jeux Olympiques, la prostitution ne va pas forcément se passer dans la rue, ou en bas des hôtels vu qu'on a une chaîne hôtelière assez vigilante. Ce qui nous préoccupe, c'est la prostitution logée, à l'intérieur des appartements, c'est pour cela que c'est indispensable d'engager toute la chaîne d'hébergement. Les Gîtes de France sont déjà venus nous voir pour s'engager, en disant qu'ils voulaient faire de la prévention vis-à-vis de leurs hébergeurs. Airbnb va communiquer sur la thématique prochainement. On va mettre en place un système d'alerte via lequel la plateforme - dans le cas d'Airbnb - ou l'intermédiaire entre hébergeur et personnes hébergées puisse signaler à la Miprof les signaux faibles dès qu'ils apparaissent."

¹⁷ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417853

¹⁸ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/2023-12/Plan-de-lutte-contre-exploitation-et-traite-des-etres-humains-2024-2027.pdf>

¹⁹ <https://www.lechotouristique.com/article/risque-eleve-de-traite-detres-humains-pendant-les-jo-les-hebergeurs-se-mobilisent>

Aujourd'hui, le travail sexuel a majoritairement lieu en appartement. La majorité des personnes qui exerçaient en rue ont dû s'adapter à la répression et changer leurs modalités de travail. Pour les personnes allophones qui n'écrivent pas le français couramment, cela implique d'avoir recours à des tiers alors que jusqu'à présent elles touchaient la totalité de leurs revenus. Les diverses formes de répression qui visent le travail sexuel dans l'espace public comme les arrêtés anti-prostitution ou anti-camionnette, le stationnement payant ou encore, la très contestée pénalisation des clients, ont conduit à accélérer ce phénomène. L'accentuation de la répression du travail sexuel dans l'espace public à l'occasion des grands événements sportifs aussi. Les lois sur le proxénétisme comportent des dispositions spécifiques concernant le travail sexuel en intérieur. L'article 225-10²⁰ du Code Pénal criminalise d'une part les hôteliers qui tolèrent l'exercice du travail sexuel, qu'importe s'ils en tirent un profit anormal, d'autre part les propriétaires des appartements de travail des travailleuses du sexe (qui sont parfois également leurs domiciles).

Ainsi, lorsque Roxana Maracineanu instrumentalise la prétendue *"amplification des phénomènes de réseaux"* à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques pour justifier des opérations de répression comme la mise en place d'un système d'alerte pour *"risque de prostitution"*, cela va conduire à une forme d'industrialisation de l'expulsion de travailleuses du sexe de leur hébergement.

En plus de la précarisation ou le recours à des tiers pour ne pas être discriminées par les plateformes de mises en relation entre logeurs et particuliers, ces pratiques de signalement proposées par la MIPROF vont avoir pour conséquences de limiter les possibilités d'alerter le voisinage et de déposer plainte en cas de violences de peur de perdre son appartement de travail.



Cela va conduire à une forme d'industrialisation de l'expulsion

En effet, à l'heure actuelle, lorsque des travailleuses du sexe portent plainte contre des auteurs de violences afin de protéger leurs collègues et dans l'espoir d'avoir accès à la justice, il n'est pas rare que la police convoque leurs propriétaires afin qu'elles soient expulsées de leurs domiciles. Si tous les acteurs de terrain avaient été auditionnés pour l'élaboration de ce plan national de lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains, il aurait été possible pour Roxana Maracineanu de ne pas tomber dans cet écueil. Les campagnes de sensibilisation du public à la lutte contre la traite reposent souvent sur des idées et des images de femmes victimes, mais les solutions proposées pénalisent souvent les femmes victimes de traite et les travailleuses du sexe.

²⁰ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417870

Les études²¹ nous montrent que les politiques publiques mises en place pour répondre aux rumeurs de l'augmentation de TEH à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe pendant les grands événements se traduisent principalement par une augmentation de la précarisation et de la criminalisation des TDS. Loin de protéger les TDS, les politiques publiques de l'État sont souvent les premières à les mettre en danger. Les gouvernements tentent de contrer une hausse (imaginée) des clients masculins par une hausse de la répression envers les TDS.

Pour les JOP de Londres, le rapport "*Harm was done*" précise que les politiques et les polices mises en place, fondées principalement sur une idéologie préexistante et aucunement sur des faits, ont eu pour conséquence de mettre des travailleuses du sexe vulnérables en danger et d'augmenter le risque pour la santé publique de ces femmes. Le maire de Londres de l'époque, Boris Johnson, affirma clairement ses intentions en déclarant sur son site internet : "*nous sommes déterminés à réprimer la prostitution et les réseaux de trafics de femmes à l'approche des JO de Londres*". Ainsi, pas moins de 80 hôtels de passe ont été fermés par la police à partir de septembre 2010 dans l'arrondissement de Newham, qui accueille l'essentiel du parc olympique.

Georgina Perry, qui travaillait pour un projet d'aide aux TDS, rapporta en 2012 à l'AFP que "*Ces deux dernières années, on a vu une nette augmentation de l'activité de la police vis-à-vis des travailleuses du sexe dans les arrondissements accueillant les JO. (...) Certaines ont subi tellement de fermetures d'hôtels de passe qu'elles en sont réduites à travailler dans la rue, ce qui est beaucoup moins sûr pour elles. (...)*"

*Et celles qui travaillent dans la rue sont poussées par la police à quitter les lieux. Ils n'en veulent pas pendant les JO*²².

Une répression qui s'est poursuivie après les JOP, par des lieux qui continuaient à fermer et par des impacts sur le temps long, puisque selon un rapport de l'UISF les travailleuses du sexe étaient moins enclines à signaler les crimes parce qu'elles se méfiaient encore plus de la police qu'avant.

Un deuxième exemple parlant est celui des JOP de Rio en 2016. Une étude du King's College London²⁴ révèle en effet que la répression du travail du sexe avant et pendant les JOP a entraîné des niveaux de danger plus élevés pour les TDS. L'étude montre que les méthodes de "*nettoyage*" de la ville étaient contre-productives et qu'au lieu de réduire l'offre ou la demande de services sexuels – comme les autorités l'avaient espéré – elles n'ont eu aucun effet ou ont déplacé la prostitution, mettant davantage en danger les travailleuses du sexe elles-mêmes.

Certains bordels de Rio établis de longue date ont été perquisitionnés et la perturbation des zones normales de prostitution a forcé les TDS à travailler dans des environnements inconnus, ce qui a mis leur sécurité en danger. Méfiantes envers les autorités, les TDS ont demandé la protection de tiers, malgré la perspective d'être arnaquées, ce qui a rendu la survie quotidienne encore plus difficile.

21 Harm was done ; <https://www.iusw.org/2012/12/policing-and-policy-on-prostitution-during-london-2012-olympics-harm-was-done/> ; <https://www.kcl.ac.uk/news/the-2016-rio-olympics-made-sex-work-more-dangerous>

22 https://www.lepoint.fr/societe/les-rues-de-l-est-londonien-nettoyees-de-leurs-prostituees-pour-les-jo-22-07-2012-1488027_23.php#11

23 <https://www.iusw.org/2012/12/policing-and-policy-on-prostitution-during-london-2012-olympics-harm-was-done/>

24 <https://www.kcl.ac.uk/news/the-2016-rio-olympics-made-sex-work-more-dangerous>

L'étude conclut que : "*La répression des autorités contre le travail du sexe a été conçue pour rassurer le public international sur le fait que Rio était sûr et propre, mais n'a pas fait grand-chose pour rendre les travailleurs du sexe plus sûrs. En fait, il a fait l'inverse et a rendu le travail sexuel plus précaire et dangereux pour les personnes concernées.*"



À qui profite le concept de "hausse de la prostitution" à l'occasion des JOP ?

Les groupes abolitionnistes²⁵ sont souvent les premiers à inventer un lien entre les grands événements et une hausse de la prostitution, car dans leur vision la prostitution est liée à la demande et une hausse de populations entraîne invariablement une hausse de la prostitution. De plus, selon les abolitionnistes, toute prostitution est vue comme une exploitation, ce qui encourage les amalgames faits entre TDS, TEH et TEH à des fins de commerce sexuel.

Pour les JOP de Paris 2024 par exemple, la ville de Saint-Denis a mis en place un plan de lutte contre la prostitution pour l'élaboration duquel seule l'association "l'Amicale du Nid", abolitionniste de la prostitution, a été entendue. Celle-ci définit sur son site web la prostitution comme "Un système parce que : derrière chaque personne en situation de prostitution, il y a bien souvent un proxénète, toujours un "client" ou prostitueur, et souvent un réseau de proxénètes et de "clients", et une société qui méprise ou banalise"²⁶. Les collectifs abolitionnistes profitent de la forte médiatisation des grands événements sportifs pour attirer l'attention du public et des politiciens sur leurs arguments contre toutes formes de prostitution dans le but de faire avancer leur cause par la mise en place de nouvelles réglementations restrictives, ainsi que par des collectes de fonds.

Si les politicien·nes propagent aussi le mythe de la "hausse de la prostitution", c'est parce celui-ci leur permet de se donner une bonne image à moindre frais. Iels peuvent ainsi faire

croire qu'iels luttent activement contre la traite, quand dans les faits rien ne change vraiment.

À l'arrivée des grands événements sportifs, iels prennent la parole pour faire des discours indignés sur la traite, sortent des rapports et font des promesses, réorientent des fonds publics vers les associations abolitionnistes, dans l'idée de montrer aux médias internationaux qu'iels sont à la hauteur des enjeux. Pour autant, ni les causes profondes de la traite des êtres humains (comme la pauvreté) ni les questions politiques délicates qu'elle porte (comme le lien entre politiques migratoires restrictives et trafic humain), ne sont vraiment attaquées.



Les groupes abolitionnistes sont souvent les premiers à inventer un lien entre les grands événements et une hausse de la prostitution

En parallèle, le mythe de la "hausse de la prostitution" est aussi utile pour poursuivre des agendas politiques réactionnaires, que ce soit sur le sujet des politiques migratoires ou de la répression du travail sexuel. Il permet notamment de justifier des mesures de contrôle social et de faire avancer des politiques de gentrification dans certains quartiers, ainsi que d'imposer des OQTF ou des détentions en CRA aux travailleuses immigrées.

25 L'abolitionnisme est un courant de pensée visant à l'abolition de la prostitution et refusant toutes formes de réglementation autorisant la prostitution. L'abolitionnisme, considérant les personnes prostituées comme victimes d'un système qui les exploite, refuse toute forme de pénalisation de celles-ci. En cela il s'oppose au prohibitionnisme : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Abolitionnisme_\(prostitution\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abolitionnisme_(prostitution))

26 <https://amicaledunid.org/prostitution/>

Les mythes de la "*hausse de la prostitution*" s'appuient par ailleurs sur un relais médiatique qui lui est plus que favorable.²⁷ Le sujet d'une hausse massive de la prostitution pendant un grand évènement est en effet pour les journalistes, une idée plus simple à relayer qu'un travail d'enquête et de terrain conséquent. Ce sujet permet en outre de créer une panique morale médiatique qui permettra aux rédactions de faire un "*buzz*" qui leur assurera une forte audience.²⁸

27 Un article de la bbc sur Londres 2012:
<http://news.bbc.co.uk/1/hi/england/london/8150364.stm>

28 Human Trafficking, Sex Work Safety and the 2010 Games :Assessments and Recommendations



PARTIE 2

Sur le terrain

Rapport

*Les Jeux Olympiques et
Paralympiques : un confinement
social pour les travailleuses du sexe*

La coupe du monde de Rugby à Lyon

Le contexte qui a mené à la répression des travailleuses du sexe à Lyon :

La ville de Lyon est réputée pour être l'antichambre de la répression du travail sexuel. La Coupe du Monde de Rugby a été à Lyon l'occasion de jeux politiques qui ont conduit à des politiques publiques de répression du travail sexuel qui s'inscrivent dans la durée.

Depuis des années, Lyon mène une véritable *"politique du plumeau"* avec les travailleuses du sexe. Elles se trouvent tour à tour chassées de certaines rues par les arrêtés municipaux pris par Gérard Collomb.²⁹

Au début de l'été 2020, des travailleuses du sexe se sont déplacées pour exercer rue Jean Bouin suite à des attaques d'une grande violence que certaines avaient subies. Il s'agissait traditionnellement plutôt d'un secteur de rencontre entre hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, le plus souvent non tarifées. Il s'agissait aussi de la seule rue du secteur qui n'était pas visée par l'arrêté municipal. C'est ainsi qu'elles se sont retrouvées aux abords du stade de Gerland, dans le 7^e arrondissement de Lyon. Cela ne causait jusqu'alors pas de dérangement.

Suite au changement de municipalité, l'équipe de Grégory Doucet a baissé drastiquement les subventions de l'association Lou Rugby à l'Automne 2022.³⁰ Dans les semaines qui ont suivi cette baisse de subventions, les parents ont désiré s'en prendre à la municipalité et la prostitution est subitement devenue un problème pour eux. Un journaliste spécialisé de Rugby a pour la première fois parlé du sujet dans un tweet,³¹ un collectif de parents nommé *"Parents Responsables"* s'est constitué et a créé en novembre 2022 un compte Twitter³² pour contester la présence de travailleuses du sexe aux abords du Gerland-stade.

Ce mouvement de *"dégagisme"* à l'encontre de la mairie écologiste de Lyon, instrumentalisant la présence de travailleuses du sexe pour critiquer les politiques publiques, a trouvé un écho chez les élus d'opposition. Le collectif de parents a bénéficié d'un relais médiatique, fustigeant la présence de travailleuses du sexe et ne témoignant d'aucune empathie à leur égard, si bien que cela a conduit à une multiplication d'actes de haine et de violences à leur encontre : insultes de la part de passants, jets de pierre réguliers par des enfants du quartier ou utilisant les terrains de sport à proximité, ou encore d'autres agresseurs.

29 L'héritage de Gérard Collomb:
<https://www.rue89lyon.fr/2023/12/17/prostitution-lyon-nouvel-arrete-autre-heritage-gerard-collomb/>

30 Article sur la baisse de subventions de Lou Rugby:
<https://www.leprogres.fr/sport/2022/09/12/l-association-du-lou-ne-comprend-pas-les-300-000-de-baisse-de-la-subvention-municipale>

31 Le tweet d'un journaliste spécialisé en rugby:
<https://twitter.com/JulienPlazanet/status/1593917591940386816>

32 Le compte Twitter "Parents Responsables":
<https://twitter.com/UrgenceAGerland>

Des pressions sont alors exercées par le collectif "*Parents Responsables*" associé à des élus d'opposition sur la Mairie et sur la préfecture pour exiger la prise d'un nouvel arrêté anti-camionnettes autour de Gerland-stade. Le fait que de nombreuses camionnettes soient simplement garées en journée et qu'il n'y ait pas une véritable "*explosion du nombre de camionnettes*" n'a aucune importance pour le collectif de parents. La réponse de la municipalité fut de favoriser la médiation en lien avec l'association de santé communautaire Cabiria et de créer un mur végétalisé afin qu'il n'y ait pas de vis à vis avec les personnes qui s'entraînent sur le stade. La médiation demandée par les travailleuses du sexe a toujours été refusée par le collectif de parents, ce qui démontre bien un manque de volonté réel à trouver des solutions équilibrées.

Le point de bascule dans le plaidoyer du collectif des "*Parents Responsables*" a été l'argument de la Coupe du monde de Rugby et la venue des All Blacks. Cela a tout de suite marché auprès de la préfecture du Rhône qui a alors pris un arrêté anti-camionnettes au printemps pour la coupe du monde, qui ne se tenait pourtant qu'à l'Automne 2023.

La Préfecture, qui s'était engagée à prévenir les associations quelques jours avant la parution de l'arrêté, n'a pas tenu son engagement. Cela a donné lieu à une répression violente et une mise en fourrière des camionnettes. L'arrêté devait concerner les abords du stade mais, dans les faits, il a concerné toutes les rues des 7^e et 8^e arrondissements dans lesquelles les TDS exerçaient.

On peut légitimement supposer que l'argument de la Coupe du monde de Rugby n'est qu'une façade à ces enjeux plutôt politiques.

D'ailleurs, aussitôt la Coupe du monde de Rugby achevée, la préfète du Rhône s'est empressée de prolonger l'arrêté.⁵⁵

⁵⁵ https://www.rhone.gouv.fr/contenu/telechargement/57143/391290/file/RAA_69-2023-258-231023.pdf

Les conséquences de ces politiques répressives sous couvert d'événements sportifs à Lyon sur les travailleuses du sexe :

D'après l'association de santé communautaire Cabiria, les rapports entre les travailleuses du sexe et la police se sont détériorés suite à la mise en place de cet arrêté. S'il y a une hausse importante des agressions durant le story-telling médiatique autour du stade et d'autant plus depuis la mise en place de l'arrêté visant à expulser les travailleuses du sexe du 7^e et 8^e arrondissement, on constate en parallèle une baisse du sentiment de légitimité des travailleuses du sexe pour appeler la police ou pour déposer plainte lorsqu'elles sont agressées dans un quartier interdit. La police n'est pas mobilisée pour la protection des travailleuses du sexe victimes de violences, mais pour les chasser et verbaliser les clients. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit des travailleuses du sexe, la police refuse souvent de se déplacer lors d'appels pour agressions, de prendre des plaintes ou inciter à ne pas porter plainte ... Par conséquent, elles sont privées d'accès au service d'unité médico-judiciaire et à l'offre de soutien psychologique pour les victimes, impliquant plus de risque d'installation d'un traumatisme à la suite d'une agression.

La précarisation induite par la répression est importante : perte de sa clientèle suite à l'arrêté préfectoral, coût de la fourrière pour récupérer sa camionnette et celui du gardiennage ... Pour ne pas perdre leurs clients, qui craignent aussi d'être verbalisés, les travailleuses du sexe baissent leurs conditions, voire leurs pratiques, tel que le port du préservatif.

Cela implique aussi de devoir travailler plus longtemps et de ne pas pouvoir quitter son emplacement et sa camionnette pour aller aux urgences et bénéficier d'un traitement post exposition au VIH en cas de viol ou de rupture du préservatif. Certaines femmes ont perdu le contact régulier avec des associations de santé, en devant adapter leur manière de travailler à la répression en rue, en allant dans d'autres villes ou en passant par internet.



Les conséquences sur la santé des travailleuses du sexe sont particulièrement préoccupantes

Les conséquences sur la santé des travailleuses du sexe sont particulièrement préoccupantes : les risques de transmission des IST dont le VIH sont accrus face à la baisse de pouvoir de négociation des travailleuses du sexe face à la précarité, à la nécessité de prioriser le temps de travail, au temps de suivi médical ou aux urgences en cas de besoin de traitement post exposition. Devoir modifier sa manière de travailler pour de l'itinérance dûe à une répression favorise aussi les ruptures dans l'accès aux soins (certaines avaient des suivis initiés sur des problématiques gynécologiques, ou un début de vaccination VHB ou ayant débuté la PrEP), les demandes de dépistages ont chuté suite à l'arrêté préfectoral. La santé mentale des travailleuses du sexe a été fragilisée par une dévaluation de l'image de soi face aux discours médiatiques et à ceux du collectif de parents. La dévaluation de l'image de soi a été aussi occasionnée par la manière dont les travailleuses du sexe sont traitées par les policiers, sous les ordres de la préfecture du Rhône.

Les JOP de Paris 2024

Les associations de santé communautaires et de santé qui accompagnent au quotidien les travailleuses du sexe qui exercent à Paris partagent le constat d'une répression accrue et parfois d'une évolution des pratiques policières à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette approche qu'on peut qualifier de "tout répressif" a des conséquences manifestes sur la sécurité et la santé des travailleuses du sexe.

Les contrôles ciblant spécifiquement les travailleuses du sexe d'origine étrangère qui exercent à Paris sont fréquents. Ils sont accrus par les politiques répressives comme la pénalisation des clients, ou encore les mesures provisoires comme les confinements et les couvre-feu, mais aussi le calendrier électoral. A l'approche des JOP, toutes les associations constatent une recrudescence de ces contrôles ciblés. D'après les Roses d'Acier, à Belleville où exercent des femmes d'origine chinoise, des contrôles ont lieu environ 3 fois par semaine. On peut attester qu'il y a un ciblage spécifique puisque des interprètes parlant le mandarin sont prévus à cet effet. Les femmes chinoises travailleuses du sexe, qui ont en moyenne 65 ans, se retrouvent à l'issue de ces contrôles avec des obligations de quitter le territoire français, parfois un enfermement en centre de rétention administrative suivi d'une expulsion. Celles qui ont un titre de séjour se voient refuser le droit d'exercer le travail sexuel en rue, alors même que le délit de racolage a été abrogé en 2016.

Dans le quartier de Strasbourg-Saint-Denis, même constat du Collectif des femmes de Strasbourg-Saint-Denis, des policiers (parfois en civil) viennent demander aux femmes de partir en prétextant qu'il y aurait un délit de racolage. D'autres laissent entendre qu'elles devront partir pendant les JOP. Toujours, sous aucune base légale mais en donnant l'impression que des ordres précis ont été donnés.

"En tournée au Bois de Boulogne ce lundi et on a recueilli les témoignages de plusieurs TDS faisant état de passages de la police de plus en plus fréquents. Elles sentent que leur but est de voir leurs activités se réduire avant le lancement des JO et sont donc très inquiètes."
Association Altaïr

Dans les bois de Boulogne et de Vincennes, les associations qui interviennent parlent de nouvelles patrouilles de police déployées à l'occasion des JOP faisant des contrôles musclés des femmes qui exercent le travail sexuel. Certains policiers prétendent qu'elles ne pourraient plus travailler lors des JOP, pourtant aucune base légale ne permet de l'attester. Des policiers en civil y font également des contrôles ciblant particulièrement les cabanes et camionnettes pour essayer de trouver des clients. Ils en profitent pour faire des contrôles d'identité des TDS rencontrées, en les ramenant parfois au commissariat où les femmes ressortent avec des OQTF. Il est regrettable qu'autant d'énergie et d'argent soient dépensés à réprimer des femmes précaires qui exercent le travail sexuel plutôt qu'à lutter contre les organisations criminelles qui les braquent, les volent et les agressent.

Les conséquences de ces actions répétées de répression du travail sexuel sont inquiétantes pour la santé des travailleuses du sexe mais aussi pour la lutte contre les violences et l'exploitation.

Face à la répression accrue de leur activité, en plus du stress occasionné et des dommages sur leur santé, les travailleuses du sexe qui exercent dans l'espace public sont contraintes à changer leurs modalités de travail. C'est un phénomène qui s'observe depuis la mise en œuvre de la pénalisation des clients et qu'on voit s'accroître ces derniers mois. Contrairement aux présumés, les TDS ne sont pas en train d'arriver massivement à Paris où les prix des loyers ne cessent d'augmenter à l'approche des JOP : elles sont poussées à aller travailler dans d'autres villes, à exercer non plus en rue mais via internet, celles qui sont allophones et ne maîtrisent pas suffisamment le français n'ont pas d'autres solutions que de passer par des tiers pour la location d'un appartement de travail et la gestion de leur annonce. Les politiques de répression du travail sexuel ne font que favoriser des formes d'exploitation. En cas de violences, la crainte d'être signalées à leurs propriétaires et de perdre leurs appartements de travail les empêchent de crier, d'appeler la police et de porter plainte. Les travailleuses du sexe qui se préparent déjà à partir loin de Paris à cause des JOP seraient coupées de leur communauté et des associations qui les accompagnent, entraînant ainsi une rupture dans l'accompagnement médico-social.





PARTIE 3

Perspectives

Rapport

*Les Jeux Olympiques et
Paralympiques : un confinement
social pour les travailleuses du sexe*

Voici un ensemble de propositions visant à protéger les personnes victimes de traite, pour lutter contre les violences et garantir l'accès aux droits des TDS, et enfin pour garantir un accès inconditionnel au logement pour les TDS.

La première, dont découle toutes les autres, est :

Associer des travailleuses du sexe dans les décisions politiques qui les concernent, y compris dans la lutte contre la traite à des fins d'exploitation dans le commerce du sexe et dans l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite

Des propositions visant à protéger les personnes victimes de traite :

- Défaire les préjugés et amalgames entre le travail sexuel et l'exploitation pour faciliter l'identification des personnes victimes de traite
- Mettre à disposition dans les Airbnb une brochure multilingue informant les personnes victimes de TEH de leurs droits avec un contact vers les structures d'accompagnement
- Inclure les associations de santé communautaires dans le mécanisme d'identification des victimes de TEH, leur approche non jugeante permet d'accompagner davantage de personnes exerçant le travail sexuel
- Inclure les clients dans le mécanisme d'identification des victimes de TEH. De fait, ils sont souvent les premières personnes à être en contact avec des victimes de traites³⁴ et il est dommageable en premier lieu pour les victimes de ne pas être secourues au motif de l'idéologie visant à lutter d'abord contre la prostitution
- Faciliter l'accès à des papiers pour tous, afin de réduire l'exploitation au travail notamment dans les secteurs les plus touchés par la TEH

34 Article dans Le Parisien sur un client qui a fait libérer une jeune femme forcée à se prostituer: <https://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/gennevilliers-un-client-fait-liberer-une-jeune-femme-obligee-de-se-prostituer-08-01-2024-5FNMLRQZFGPNCGW6EGBZCRG5Q.php>

Des propositions pour lutter contre les violences et garantir l'accès aux droits des TDS :

- Mettre à disposition des travailleuses du sexe qui exercent dans l'espace public une brochure avec la cartographie précisant la délimitation dans l'espace et dans la durée des sites qui seront privatisés par les JOP et de l'information sur leurs droits avec un contact juridique en cas d'abus policier ou de violences
- Communiquer largement sur les structures qui accompagnent les travailleuses du sexe dans l'accès aux soins et la lutte contre les violences sur tout le territoire afin de prévenir l'itinérance provoquée par les JOP
- Permettre une libre circulation des travailleuses du sexe incluant la gratuité des transports afin qu'elles ne rencontrent pas de freins dans l'accès aux outils de réduction des risques ou de rupture de leur suivi médico-social

Des propositions pour garantir un accès inconditionnel au logement pour les TDS :

- Abroger les dispositions des lois sur le proxénétisme qui obligent les propriétaires à expulser les travailleuses du sexe de leur logement
- L'accès au logement étant un droit inconditionnel, l'Etat doit prévoir systématiquement des possibilités de relogement à chaque expulsion de travailleuses du sexe de leur logement
- Informer sur la possibilité de saisir le Défenseur des droits en cas d'expulsion des travailleuses du sexe de leur logement
- Sensibiliser les institutions sur la diversité des profils de travailleuses du sexe afin d'éviter l'instrumentalisation des lois réprimant le travail sexuel et de l'incitation à la délation de la MIPROF prévue dans l'axe 1 du plan de lutte contre la traite des êtres humains à des fins de délation transphobe, raciste, homophobe et misogyne



CONTACTS

Pour en savoir plus sur ce rapport et les différentes propositions, vous pouvez contacter

Eva VOCZ

Chargée de plaidoyer
Act Up-Paris
evocz@actupparis.org

Fédération Parapluie Rouge

coordination@parapluierouge.org

Saccage 2024

saccage2024@protonmail.com



SIGNATAIRES



